



École des P'tits Romains
5 Grand'rue
79120 Rom
05.49.27.50.16
ce.0790088S@ac-poitiers.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE JEUDI 25 MARS 2021

Le conseil d'école s'est réuni en visioconférence à 17h30

Étaient présents :

- Mme MASSON Valérie (Enseignante et directrice)
- Mme PORTAIN Murielle (Enseignante)
- Mme BLAINEAU Patricia (Enseignante)
- Mme VERGERAUD Jessica (Enseignante)
- Mr ROY Etienne (Enseignant)
- Mme BOUCHETA (1^{ère} Adjointe mairie de Rom)
- Mme AGNES (Adjointe attachée aux affaires scolaires -Rom)
- Mr POIRIER (conseiller municipal Vançais)
- Mme CHABOISSEAU (Parent élu au conseil d'école)
- Mme HABERSTROH (Parent élu au conseil d'école)
- Mme BELLY (Parent élu au conseil d'école)
- Mme ROGER Emilie (Parent élu au conseil d'école)

Excusés :

- Mme LAMBIN (Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Melle)
- M. PICHON (Maire de ROM)
- M. DODIN (Maire de MESSE)
- M. CHASSIN (Maire de Ste SOLINE)
- Mme SAINTIER (Vice-Présidente en charge de la politique scolaire communautaire)
- Mme SABOURIN (Parent élu au conseil d'école)
- Mme NIVELLE Françoise (psychologue scolaire)
- Mme BERNARD Stéphanie (Enseignante)

Après une présentation de tous les membres présents au Conseil d'Ecole, la directrice a présenté l'ordre du jour.

I. Le Projet d'Ecole : Bilan des actions menées dans chaque « Ambition » du projet d'école et actions prévues pour le dernier trimestre.

Le projet d'école arrive à terme. Sur ces deux dernières années des projets ont été modifiés.

Un bilan sera fait lors du 3ème conseil d'école.

Volet 1 : Construire des apprentissages durables.

-Enseigner le langage à l'oral et écrit au cycle 1 (raconter une histoire entendue ou lue, mettre en scène une histoire avec des marottes).

-Enseigner le langage oral : lecture contes des CM aux maternelles et CP-CE1. : Projet qui ne peut être réalisé en raison du non brassage des élèves. Des enregistrements vocaux pourraient être prévus.

-Rédiger ou produire un texte en dictée à l'adulte en vue de communiquer les projets de l'école (Développer le site de l'école avec des photographies, des textes écrits). Les enseignantes se questionnent sur la création d'un ENT avec des accès plus simples pour les élèves et les parents.

-Enrichir le lexique des élèves (Enrichir le carnet de vocabulaire en lien avec les projets de classe et le parcours citoyen).

-Maîtriser les fondamentaux : Construire un outil de numération sur les 3 cycles : le carnet de nombres.

Volet 2 : Accompagner l'élève :

-Responsabiliser les élèves et valoriser leur engagement dans les instances et les projets portés par l'école.

-Projet environnement : Les projets cabane à insectes, mangeoires à oiseaux sont terminées.

Concernant l'arborétum : les planches explicatives (connaissance des arbres et légendes) sont rédigées. La mise en page n'est pas aboutie et l'impression n'est pas réalisée. Une concertation doit être faite avec la mairie pour ne créer qu'un seul visuel en continuité avec la balade découverte à l'initiative de la commune.

-Eco-Ecole : En septembre un dossier d'inscription l'équipe enseignante a souhaité s'inscrire au dispositif Eco-Ecole. L'objectif était de valoriser les actions des élèves et des agents de l'école en matière de développement durable. La thématique choisie était celle des déchets. Différents projets ont été réalisés. Le dossier en vue de l'obtention du Label doit être déposé au 1er avril. Mme Masson remercie les membres du comité Eco-Ecole : les enseignantes, Mmes Morisson Aurélie et Sabourin Nelly, agents communautaires, Mme Agnès, présidente de l'APE, Mmes Belly, Haberstroh, Chaboisseau et Roger, Mme Boucheta, adjointe à la mairie de Rom, Mme Porta, agent environnement à Mellois en Poitou, ainsi que les eco-délégués : Clarys Brousset, Cassandre Haberstroh, Chayna Rangier, Inès Rogeon, Marion Berland et Robin Gilbert.

Un jury décidera en juin de l'attribution ou non du label.

Ce dispositif a su créer une dynamique, une réflexion et un engagement du point de vue des élèves et des enseignants. Il sera poursuivi à la rentrée prochaine. La thématique pourra évoluer. Le comité se réunira en juin pour choisir une nouvelle thématique.

-Impliquer les élèves dans l'élaboration, l'application, la régulation et l'évolution des règles de vie :

En décembre, les délégués ont pu débattre de choix financier. Une somme de 100 euros leur a été attribuée pour l'achat de jeux de cour. Des discussions ont eu lieu dans chaque classe et des votes ont été réalisés.

Une 2^{ème} élection de délégués a eu lieu début mars.

- Pour les CP-CE1 : Mohamed Mouffakir Larcher, Léo Jamin et Lisa Chaboisseau
- Pour les CE2-CM1 : Apolline Laforge et Léa Agnès.
- Pour les CM1-CM2 : Elisa Arnaud et Marissa Sabourin.

Les anciens délégués ont été élus Eco délégués. Ils vont prendre en charge les projets liés à la gestion des déchets pour lesquels ils avaient œuvrés : alimentation des poules, tri de la cantine, gestion du composteur, tri du papier et non gaspillage au sein des classes.

-Nourrir le parcours culturel des élèves:

-Nuit des musées : Cette année toutes les classes participent au projet :

Les maternelles : le mythe de Troie : construction de la grande muraille, du cheval de Troie, travail autour de la ruse.

Les CP-CE1 : Les métiers et les outils liés à la construction.

Les CE2-CM1 : Les déchets, de l'Antiquité à nos jours (participation de Camille Sangiani, agent environnement à la communauté de communes Mellois en Poitou).

Les CM1-CM2 : Les villas romaines et les fresques.

Tous les élèves bénéficient de 2 à 3 demi-journées d'animation, encadrées par Maryvonne Lambert et Sabrina Collineau.

Les CM1-CM2 ont visité le 23mars La villa d'Embourie à côté de Ruffec. Cette sortie a été financée par la coopérative scolaire et la dotation école (coût : 372€).

-Concert en ligne : Projet proposé par l'Education Nationale.

-Privilégier les projets et les actions favorisant la mise en place du parcours de santé de l'élève :

- *Le projet vélo* qui pourrait avoir lieu en fin d'année scolaire, sous forme d'un relais kilométrique.
- *Rencontres Usep* interclasse vont pouvoir être organisées.
- *Des actions sportives* en lien avec génération 2024 : fin janvier toutes les classes ont participé à la semaine du sport Olympique.

En mai, les CE2-CM1 vont faire un cycle Taekwondo avec un intervenant extérieur. Ce projet se déroulera en extérieur.

Compte-tenu du contexte sanitaire, Mme Masson n'a pas souhaité participer à l'USEP'athlon prévu à Lezay le 19 mars.

-Privilégier les projets et les actions favorisant le bien être à l'école : aménagement de la cour avec espaces verts et espaces de jeux. Les jeux de cour ont été renouvelés : ping-pong, cordes à sauter, craies, jeux de sable. Le devis pour la piste de voiture a été validé. Mr Gilbert a mis un place une structure avec des tunnels pour le passage des voitures.

Une réflexion va être engagée sur la végétalisation de la cour et sur les peintures murales.

Volet 3 : Ouvrir l'école

-Impliquer les familles sur les apprentissages scolaires pour la mise en œuvre d'une coéducation.

-La création d'un comité Eco-Ecole a permis de recréer une dynamique au sein de l'école. Ce comité Eco-Ecole comprend 17 membres dont des parents d'élèves élus et des membres de l'APE. Une fiche a été rédigée proposant des actions de coéducation liées à l'environnement et à la thématique des déchets : « Jardin collaboratif, semaine des papiers. »
En fonction de l'évolution du contexte sanitaire, le comité réfléchira à ce qui peut être mis en place.

-Bibliothèque : Mme Masson vient de rédiger une demande pour le Plan Bibliothèque. Celui-ci vise à renouveler le fond bibliothèque de l'école et à aménager des espaces favorisant la lecture au sein de l'école. La dotation peut aller jusqu'à 1500€ et être abondée par une aide de la communauté de communes. La mairie achète tous les ans des livres mais ne fonctionne plus avec la médiathèque des Deux-Sèvres depuis le départ de la bibliothécaire. Cette dotation enrichirait les bibliothèques des classes et permettrait de créer une bibliothèque pour la garderie.

II. Les instances de liaison :

- liaison élémentaire / collège : Aucune rencontre n'est prévue. Les projets n'auront pas lieu.
- Journées d'accueil en maternelle : Dans le contexte actuel, elles n'auront pas lieu. Les parents des futures PS pourront visiter l'école en dehors des heures de classe.

III. Fréquentation scolaire :

-Assiduité : bonne fréquentation : 95, 94% de présence depuis septembre.
En janvier, 5 élèves ont été isolés une semaine suite à la déclaration d'un cas Covid.
Les absences trop importantes, sans motif valable, sont signalées à l'Inspection académique et les familles reçoivent un rappel à la loi.

-Effectifs rentrée 2021.

Prévision 2021 : 74 élèves (7 PS - 4 MS - 8 GS - 7 CP - 9 CE1 - 12 CE2 - 16 CM1 - 11 CM2)
16 élèves de CM2 vont quitter l'école.

L'école n'est actuellement pas concernée par une fermeture de classe.
Une année creuse mais en 2022, 13 PS devraient intégrer l'école.

V. Le Cadre de Vie :

-Les travaux :

Les enseignantes remercient la mairie ; les agents communaux de Rom et la communauté de communes pour leur écoute et pour les travaux réalisés : réparation des vélos, gonflage des ballons, réparation d'un toilette côté maternelle ...

Les demandes concernant l'accueil d'un élève en situation de handicap ne seront pas satisfaites. En cause des difficultés pour répondre aux normes pour la table à langer. De plus, le type de chaise demandée n'a pu être fourni.

Parmi les demandes restantes:

- Les alarmes à incendie sont défectueuses.
- Dans la 3^{ème} classe à l'étage : Retrait des câbles informatique, pose d'une baie informatique, terminer l'installation du TBI.
- Mise en place d'un portillon pour accéder plus facilement au jardin situé en face de l'école.
- Réfection des sanitaires : en cours. Mr Garandeaux vient d'adresser une ébauche de plan.
- Porte de la salle de motricité de plus en plus difficile à ouvrir.
- Peinture ou changement des huisseries de la cantine.
- Création d'un espace supplémentaire : salle de Maîtres
- Refaire les tracés de la cour à la peinture blanche.
- Prévoir des portes de placards pour les classes de CP-CE1 et CE1-CE2. Etagères à la vue de tous.

-Affiliation OCCE :

Depuis le mois de février, l'école est affiliée à l'OCCE. Cela permettra une vérification des comptes de la coopérative et d'adhérer à des projets coopératifs, environnementaux et culturels.

Le compte postal a été clôturé et le solde du compte va être viré sur un compte du crédit agricole (banque fonctionnant avec l'OCCE).

L'association ARPI va donc être dissolue à la préfecture dans les prochaines semaines.

VI-La vie scolaire :

-Relations parents enseignants : Des rencontres ont lieu au sein de l'école ou par téléphone. Les équipes éducatives sont maintenues avec 6 personnes au maximum.
Les parents des élèves ont reçu les résultats des évaluations mi-CP, certaines en présentiel.

-Résultats des évaluations mi-CP : Les résultats sont satisfaisants.

Dans certaines compétences les résultats se situent entre 80 et 90 % de réussite.

En français l'accent doit être mis sur la compréhension de phrases lues seul (67% de réussite)

Deux compétences sont à améliorer en mathématiques: la résolution de problèmes et l'addition (67% et 56% de réussite).

-Classe dehors : Depuis le retour des vacances de février, Mme Masson fait « Classe dehors » tous les mardis après-midi. Ce temps est très apprécié des élèves. Mme Morisson l'accompagne.

- Restaurant Scolaire : Mme Masson remercie vivement Mme Aurélie Morisson, Mme Nelly Sabourin et Mme Maud Pasquay qui ont effectué durant 15 jours le diagnostic des déchets à la cantine dans le cadre de l'obtention d'un label Eco-Ecole.

Les moyens pour mettre en place le tri pourraient être améliorés, notamment par une table de tri. Lors du prochain comité d'Eco-Ecole , Mme Masson fera un point sur la quantité de déchets consommés par les poules et déposés au composteur (30 kg par semaine).Le diagnostic a aussi révélé une quantité importante de plats préparés certains jours et non consommés par les élèves.

-Rythmes scolaires et PEDT : Suite au conseil d'école extraordinaire du 21 janvier, Mr le Dasen n'a pas répondu favorablement à la demande du conseil d'école.

Dans son courrier Mr Leclerc indique que « *l'organisation du temps scolaire étant dérogatoire, l'école et la communauté de communes doivent obligatoirement avoir un positionnement identique avant de saisir le DASEN* ».

Les rythmes resteront inchangés à la rentrée 2021. Les P'tits Romains auront école 4 jours et demi par semaine.

Mme Masson a questionné Mme Saintier sur l'évolution du PEDT. Comme elle ne pouvait assister à ce conseil d'école, elle a adressé des informations par mail: « *La communauté de communes ne pouvait*

acter un passage à 4 jours pour la rentrée 2021, car au-delà d'un timing très serré et non tenable, les TAP représentent presque 19 000h d'emploi, notamment, associatifs.

Nous allons donc travailler le "rythme de l'enfant sur Mellois en Poitou", dans le cadre de la ré-écriture de notre Projet Educatif de Territoire. Actuellement, nous réalisons une évaluation de celui qui se termine (2018/2021), c'est à dire : qu'a-t-on mis en place depuis 2018, cela fonctionne-t-il ou non, que peut-on améliorer, etc...? En partant de cette évaluation, nous allons réécrire nos objectifs pour les années à venir. Les parents élus, les enseignants sont invités à participer ; côté parents, un courrier va leur parvenir.

Notre vision est bien de construire pour tous les enfants de notre territoire, de 0 à 18 ans (voir 25 ans), sur les temps scolaires (maternelle, élémentaire, collège, lycée,...) périscolaires (garderie, TAP, pause méridienne), et extrascolaires (centres de loisirs du mercredi, orientation ...) : quels projets communs (ou pas), quels liens entre les acteurs (entre les temps scolaires ? entre les temps scolaires, péri, extra ? ou pas), que met-on en place qui vient à manquer, quel aide à la parentalité,... les questions ne manquent pas !!! A l'occasion de ce travail, un groupe planchera sur le "rythme de l'enfant" : 4 jours ou 4.5 jours... pour toutes les écoles de Mellois en Poitou. »

- Carnaval de printemps: Il a eu lieu le 18 mars, les élèves étaient costumés. Une journée festive au sein de chaque classe. Le goûter était offert par l'APE. Merci pour les élèves.

-Photos scolaires : Les photos vont pouvoir être réalisées, sous certaines conditions. Mme Masson a contacté le photographe. Une date sera prévue après les vacances de Pâques.

VII-Sécurité :

-Exercice incendie : le 9 décembre ;

L'évacuation de tous les élèves et du personnel a été effective dans le calme et l'ordre.

Une classe située à l'étage n'a pas entendu le signal. Après vérification des boîtiers, des piles et de plusieurs essais, l'alarme ne fonctionne pas dans cette classe. Un mail a été adressé à la Mairie de Rom et à Mr Garandeau. communauté de communes.

Un essai a été réalisé ce matin. Plusieurs boîtiers n'ont pas fonctionné. Mr Garandeau a été informé.

-PPMS Inondation: 28 janvier 2021 Cet exercice ne nécessitait pas de confinement et donc de regroupement d'élèves. Il a permis mettre en place des réserves en eau et en encas au sein de chaque classe. Le plan d'intervention affiché dans la garderie n'est pas correct, il ne mentionne pas le tableau électrique présent dans la classe des CM1-CM2. Celui-ci est indépendant et doit être coupé par l'enseignant présent dans la classe.



Divers : Aucune question n'a été communiquée.

Les membres du conseil d'école ont fixé les prochaines dates : le 22 juin 2021 à 17h30.

Le conseil d'école s'est clôturé à 18h30

La secrétaire de séance ,Mme Blaineau

La directrice , Mme Masson)

BLAINEAU Patricia MASSON Valérie
 

Copies transmises à : - Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale
- Messieurs et Mesdames les maires de Rom, Sainte Soline, Messé et Vançais

- Madame l'adjointe au maire de Rom chargé des affaires scolaires
- Madame la Vice-Présidente en charge de la politique scolaire communautaire
- Madame la référente des affaires scolaires de la communauté de communes
- Monsieur et Mesdames les membres de l'équipe enseignante
- Mesdames les représentantes des parents d'élèves